

DIAGNOSTIC MOBILITE

Le diagnostic mobilité est constitué d'un entretien qui porte sur la mobilité du bénéficiaire puis d'un test écrit.

Selon le résultat, nous poursuivons les tests par une évaluation de conduite.

A chaque étape, un retour écrit est fait au partenaire ainsi qu'au bénéficiaire.

Ce diagnostic permet aux professionnels de la plateforme de mobilité de recueillir les éléments nécessaires pour proposer un projet de mobilité réaliste et réalisable et de formuler des préconisations et des orientations si nécessaire (actions de formation, ateliers préparatoires si niveau insuffisant, formation sur boîte automatique...).

SYNTHESE INDIVIDUELLE : X

SA MOBILITE

SON PROJET PERMIS

SON TEST ECRIT

a obtenu un résultat de X points sur X. Ci-joint la grille de notation :

	Relier des images aux mots, trouver des définitions, opérations simples de calcul, ... (37 points)	Comprendre et appliquer la consigne (94 points)	Lire un horaire, se repérer sur un plan, estimer un temps de trajet, connaissance des transports (12 points)	
Maîtrise insuffisante	0	0	0	
maîtrise	0	0	0	
TOTAL	0	0	0	0/143

Plateforme de mobilité Aiguillage

Immeuble ALTIS, 40-42 rue gabriel péri 95130 Le Plessis Bouchard / 8 rue Louis Braille 95170 Deuil La Barre

Aiguillage-association.fr / Facebook : Plateforme de mobilité aiguillage / mail : plateformemobiliteaiguillage@gmail.com

Association loi 1901.J.O 9 mai 1970.Urssaf 950370025853001011. Siret 78586503100112 APE 8553Z. Agrément préfecture I1609500010. Agrément CPF 11950628495.

CONCLUSION DU DIAGNOSTIC MOBILITE

DEVIS FORMATION

PRECONISATIONS

Plateforme de mobilité Aiguillage

Immeuble ALTIS, 40-42 rue gabriel péri 95130 Le Plessis Bouchard / 8 rue Louis Braille 95170 Deuil La Barre

Aiguillage-association.fr / Facebook : Plateforme de mobilité aiguillage / mail : plateformemobiliteaiguillage@gmail.com

Association loi 1901.J.O 9 mai 1970.Urssaf 950370025853001011. Siret 78586503100112 APE 8553Z. Agrément préfecture I1609500010. Agrément CPF 11950628495.